



N°70 Périodique trimestriel • mars - avril - mai 2011

Belgique - België
PP-PB
Bruxelles X-Brussel X
1/2274
Bureau de dépôt
Bruxelles X
P301090

les Parents et l'École

LE MAGAZINE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Pourquoi Idées

Débattre Inscriptions

Ecouter Partenariat GSM
Comment Collections Asbl

Handicap
Education **débat**

Multiculturalité

Ados Punitons
Internet

Volontariat

ouvert

Association

Lire



Editorial 3

Billet d'humeur

Insultes par gsm : des parents inquiets face
aux nouveaux outils de communication 4

Côté cour

Aventurèves, un atelier d'écriture à l'école primaire 5

AP mode d'emploi

Association de fait ou asbl ? Quel statut juridique pour votre AP ? 6-7

Politique scolaire

Démarrage des inscriptions en première année secondaire 8

Le débat est ouvert

La punition à l'école 9

Comment vivre aujourd'hui une société multiculturelle à l'école ? 10

Passer de la violence scolaire à la participation démocratique 11

2011 Année européenne du volontariat 12-13

Les collections comme outil d'apprentissage de notre
société de consommation 14

La famille et l'école

Les nouvelles technologies :
outil de perversion ou de socialisation ? 15-16-17

Farilu ou la boulangerie de tous les possibles 18

Lu pour vous

J'ai un ado mais je me soigne 19

Vie de famille

Parents d'adolescents et modernité : quelle place tenir ? 20-21

Eclater de lire 22

Lever de rideau 23

A vous de jouer ! 24



L'orientation de nos enfants

EDITORIAL

Pierre-Paul
BOULANGER
Président

A l'aube du printemps, bon nombre de parents sont confrontés aux questions liées à l'orientation scolaire de leur enfant. On n'insistera jamais assez sur l'importance cruciale d'un bon choix de cursus scolaire. Nos enfants sont tous différents, aussi au sein d'une même fratrie. Et notre réseau offre toute une série d'écoles animées par des projets pédagogiques variés, dont l'un correspond forcément à la personnalité de notre enfant. Il serait illusoire de souhaiter donner exactement le cursus de nos aînés à nos cadets sous prétexte qu'il leur a si bien convenu.

Pour les plus grands qui sont dans l'enseignement général ou de transition, il s'agit de s'orienter parmi toutes les opportunités qu'offre l'enseignement supérieur. A côté de toutes les animations et informations que nos écoles ou nos AP organisent, je voudrais vous suggérer d'aller jeter un œil sur le site du Centre de documentation et d'information sur les études et les professions (<http://www.cediep.be>) ou même d'aller leur rendre visite, car quoi de mieux qu'un dialogue pour aborder un sujet si important.

Pour nos ados, au milieu de leur cursus scolaire, il est souvent utile de prendre le temps de rencontrer un spécialiste de l'orientation : le Centre P.M.S., dont l'orientation constitue une des missions. Cette rencontre vous permettra, à votre enfant et à vous, de discuter de son avenir scolaire avec des informations objectives à son sujet ainsi que sur différentes possibilités concrètes qui s'offrent à lui. Le Centre P.M.S. a pour qualité d'avoir une vision large de l'orientation. C'est une garantie de viser le meilleur pour nos enfants. A ce sujet, vous pouvez aussi consulter la brochure : « Envol... vers l'enseignement secondaire. » (<http://enseignement.catholique.be> ; Onglet Centres PMS - Rubrique : Publications : Les outils). Vous y trouverez une série d'informations sur les possibilités d'orientation pendant le secondaire. Car ce n'est pas seulement l'entrée en première année qui compte, mais également, par la suite, la poursuite d'un type d'horaire ou d'un type d'enseignement ou d'un type d'école qui soit le mieux adapté.

L'enjeu est de taille, mais nous pouvons compter sur l'aide efficace des professionnels de nos écoles et de notre réseau pour nous y aider.



© Bénédicte Loriers



Affiliez-vous GRATUITEMENT à notre mouvement!

Il suffit de nous communiquer vos coordonnées via notre secrétariat ou notre site www.ufapec.be. Vous serez alors **informés et représentés!**

Contact : Fabienne van Mello – 010/42.00.50- fabienne.vanmello@ufapec.be.

Comment obtenir cette revue ?

Pour obtenir la revue trimestrielle «**Les parents et l'école**» pour une année complète, nous vous demandons de virer le montant de **5 €** au numéro de compte suivant : **210-0678220-48** en communiquant vos coordonnées, votre numéro de téléphone et le nom de votre école. Il vous est possible de faire cette demande via notre site, par téléphone ou par e-mail. Si cela ne l'est déjà fait, n'oubliez pas de renouveler votre abonnement !!!

Insultes par gsm : Des parents inquiets face aux nouveaux outils de communication

© Bénédicte Loriers



Les parents de Xavier réagissent au sms menaçant reçu par leur fils et écrivent à Chloé, l'auteur du sms.

¹ Tous les prénoms sont inventés.

Sms reçu par Xavier¹:

*« Cette fois-ci c'est moi qui vais te casser la gueule.
De la part d'une amie d'Yvon »*

Réponse des parents :

Ceci nous a interpellés et nous désirons te faire part de quelques-unes de nos réflexions.

Je t'entends déjà répondre « oui mais ce n'est pas moi... on m'a dit de le faire » ou « on s'est servi de mon gsm ».... Réaction bien normale, en tout cas c'est celle qu'auraient eue nos propres enfants !

Je sais par Yvon et sa maman que vous étiez en classes vertes au moment de l'envoi du sms et que « c'était pour rire »...

Oui mais seulement..., ce n'est pas vraiment drôle de recevoir un sms de menaces de quelqu'un que l'on ne connaît pas et dont le nom n'est pas enregistré dans notre gsm !

C'est même plutôt inquiétant ! Imagines-tu ton sentiment si tu crois que tu risques d'être agressée par quelqu'un ?

Et, de plus, cela peut-être dangereux pour celui qui l'envoie.

Hé oui, Chloé, dans l'heure qui suivait (alors que je ne suis vraiment pas douée en informatique), je savais qui tu étais et à quoi tu ressemblais (merci facebook). J'ai même trouvé ton adresse et ton numéro de téléphone.

J'ai été surprise moi-même de toutes les informations que l'on trouve sur internet à propos de n'importe qui semble-t-il (même des enfants).... et sur les dangers potentiels que cela représente : je sais par exemple que tu as gagné un album Yakari en 2004 à un concours de dessin organisé par le Ligueur, qu'en 2007 tu as été x^{ème} à un cross organisé par l'Adeps (...)
Fais l'expérience toi-même : tape simplement ton nom de famille associé à (nom de la ville) dans la barre Google !

(...) Dans quelle société désirez-vous vivre : une société où, sous le couvert de l'anonymat, on peut menacer, harceler, insulter ... ? Ou subir cela ? Les outils de communication facebook, mail et sms ...sont-ils des moyens de ne pas dire en face ce que l'on veut dire à l'autre ?

Nous sommes surpris du nombre d'insultes que vous (au sens large, pas toi en particulier) vous lancez à la tête sur facebook ... un jeu ?

Rien ne vous oblige à être amis, pourquoi alors une telle agressivité (et parfois violence) dans vos propos ? Quand ceux-ci ne sont pas d'ordre sexuel ...

- Avez-vous conscience du côté répréhensible des menaces et du harcèlement ?

- Avez-vous conscience que vous vous mettez éventuellement en danger lorsque vous ne protégez pas convenablement l'accès à facebook ? Ou en envoyant ou répondant à des e-mails et sms dont vous ne connaissez pas le destinataire ?

Peut-être est-ce à nous les adultes à ne pas vous permettre si tôt l'accès à des moyens de communication que vous ne maîtrisez manifestement pas et que vous utilisez comme des jouets ? A vous de nous prouver le contraire !

En tout cas pour notre part, il est clair que si nous vous offrons des moyens de communication qui peuvent être super s'ils sont bien utilisés, ceux-ci doivent servir à des communications positives ou en cas d'urgence, mais en aucun cas de moyen de communications négatives qui peuvent en outre vous mettre en danger (...).

Les parents de Xavier

Aventurêves

Un atelier d'écriture à l'école primaire



En primaire, nos enfants apprennent à écrire, parler, écouter, dessiner, ... Carole Bonnet, écrivain, apporte un plus à l'acquisition de tous ces savoirs, avec le concept des « Aventurêves ». Cette idée contient plusieurs parties : romans, BD, cartes thématiques pour écrire son histoire sur internet et atelier d'écriture.

Les « cartorêves » sont de 4 sortes : personnage, lieu, époque et code secret. Ce code secret permet à l'enfant de créer son propre espace, et les autres cartes offrent des pistes pour construire une histoire. L'enfant a tout le temps pour écrire son aventure ; une fois terminé, son récit peut être validé par l'enfant, et il se trouvera de facto sur la partie publique du site www.lesaventureves.com. Les autres enfants peuvent voter pour leur histoire préférée.

Cet exercice individuel est reproductible en classe, grâce aux ateliers « graines d'écrivains ».

Eric Cluny, administrateur de la SA « Aventurêves » : *plusieurs écoles d'une même commune peuvent accrocher à ce projet, et l'histoire peut se construire au fur et à mesure, une classe écrit un chapitre, puis une autre classe écrit la suite... Les petits peuvent illustrer le récit. La trame que l'on retrouve dans chaque histoire de nos ateliers est la suivante : c'est une histoire familiale, où l'on retrouve Léo, Elliot et Charly, et où l'on peut développer l'aspect culturel et folklorique du village ou de la ville d'où émane l'école. 10.000 enfants ont déjà participé à cet atelier d'écriture, tous réseaux confondus.*

L'enseignant peut par la suite travailler la lecture, l'orthographe, la grammaire, la construction d'un livre, sa diffusion, les contacts presse... tout cela avec comme base les productions des enfants. Une belle motivation pour nos graines d'écrivains ! Il ne semble pas que le programme des enseignants soit alourdi par cet atelier, dans la mesure où il peut être intégré aux cours.

Ce qui nous séduit aussi, ce sont certaines valeurs que l'on retrouve dans les romans, dans les BD, sans tomber dans un « moralisme facile » : l'esprit d'équipe, la différence, prendre le temps pour grandir, etc. sont des notions que chaque animateur tente de faire passer au sein de sa « manufacture ».

La commune, l'association de parents, l'école, ... peut commander cet atelier, et un des animateurs viendra pour environ 20 périodes dans l'école. Chaque atelier coûte 1.500 € HTVA, comprenant les services d'un animateur « aventurêves ». Chaque livre coûte 6 €, et peut être vendu avec un petit supplément pour aboutir parfois à payer l'atelier.

L'enfant peut dédicacer son vrai livre à ses parents, grands-parents et parrain, ... et après cette expérience, il y a fort à parier que les auteurs en herbe ne regarderont plus un livre comme avant.

Bénédicte Loriers

Pour en savoir plus :
www.lesaventureves.com

ASSOCIATION DE FAIT OU ASBL

Quel statut juridique pour votre association des parents ?

Vous hésitez à donner à votre association de parents la forme d'une asbl ? Voici quelques informations qui pourront vous aider dans votre choix.

Deux solutions existent quant au statut d'une association des parents :

1. L'ASSOCIATION DE FAIT

L'association de fait offre un **cadre suffisant** pour réaliser les objectifs de l'association si les engagements financiers de celle-ci sont limités et/ou si l'association n'est pas propriétaire de biens immobiliers.

L'association de fait est une entité :

- sans personnalité juridique propre,
- composée d'au moins deux personnes, ne faisant pas partie de la même famille,
- constituée sur une base volontaire et durable,
- avec un but commun clairement défini,
- sans intention de réaliser des gains au profit de ses membres (mais éventuellement pour elle-même en tant qu'association),
- et dans laquelle les membres n'ont aucun droit sur leur part des gains obtenus, ni aucun droit de récupération de l'apport qu'ils effectuent, que ce soit en cas de décès, d'émission, exclusion ou licenciement individuel, ou en cas de dissolution définitive de l'entité.

Il est important de tenir compte du fait que la responsabilité personnelle des administrateurs et des membres de l'association peut être engagée de manière « solidaire et indivisible ». La responsabilité des administrateurs se porte également sur leur patrimoine personnel. En effet, il s'agit d'une distinction essentielle entre une association de fait et une asbl, qui dispose d'une personnalité et d'un patrimoine distincts des personnes qui la composent.

Par exemple :

Lorsqu'une association a engagé des frais très importants dans l'organisation d'un spectacle qui ne recueille pas le succès escompté, les sommes dues peuvent être réclamées auprès de tous les membres. Heureusement, dans les faits, on observe souvent que l'école collabore pour épouger les dettes de l'AP, qui œuvre pour l'école.

© Charlotte Meert



2. L'ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF (ASBL)

En se constituant en asbl, une association dispose d'une **existence propre**, distincte de celle des personnes physiques qui la composent. L'association devient alors une personnalité morale. Celle-ci sera titulaire de droits et obligations propres, indépendants de ceux de ses membres.

Doter une association de la **personnalité juridique** consiste à :

- créer une frontière stricte entre le patrimoine (comportant autant les avoirs que les dettes) de l'association et celui des personnes physiques qui y sont actives,
- permettre à cette association d'être représentée en justice en son nom, ce qui évite aux membres de l'association d'agir en leur nom propre,
- la rendre seule responsable des engagements qu'elle prend.

Dès lors, la création d'**une asbl s'impose** dans l'intérêt de ses membres et/ou dans l'intérêt de l'association elle-même si :

- les membres souhaitent protéger leur patrimoine personnel,
- l'association doit conclure de nombreux contrats ayant des répercussions financières importantes,
- l'association est ou souhaite devenir propriétaire de biens immobiliers,
- l'association dispose de capitaux importants,
- l'association souhaite obtenir une reconnaissance des subsides des autorités,
- l'association veut engager du personnel.

Une asbl étant une association ayant opté pour une forme légale, la loi du 27 juin 1921¹ lui impose un certain nombre de modalités, et donc des coûts, à accomplir lors de la constitution, et à respecter dans son fonctionnement : organisation, obligations comptables, dépôt des comptes au greffe du Tribunal du Commerce, etc.

3. OUVRIR UN COMPTE AP PAR L'INTERMÉDIAIRE DU PO (ASBL)

Une solution pour gérer l'argent récolté par votre association des parents consiste à ouvrir un compte au nom de l'association des parents par l'intermédiaire de l'asbl qu'a constitué le Pouvoir organisateur.

Cette formule présente plusieurs avantages :

- Les activités lucratives de l'association des parents seront **couvertes** par la personnalité juridique de l'école (asbl).
- Les **démarches administratives** (comptabilité, dépôt aux greffes du tribunal du commerce, et éventuellement la Banque Nationale, ...) seront réalisées par l'école, dans le cadre global des obligations comptables du pouvoir organisateur.
- Si le compte de l'association des parents est sous le couvert du pouvoir organisateur, avec un compte sous-rubriqué, il paraît cohérent que le pouvoir de signature relève de la responsabilité du pouvoir organisateur ou de son délégué (direction). Il est évident cependant que la question de l'affectation des moyens doit être réglée selon des modalités de concertation à fixer localement.
- Dans ce système, il est utile que l'association des parents dispose d'un compte propre qui lui permet de gérer le quotidien (frais divers pour l'organisation de l'association des parents).

Il est formellement déconseillé que le compte d'une association des parents soit ouvert au nom d'une personne. En effet, en cas de départ du titulaire du compte ou de conflit avec l'association des parents ou du décès, l'association des parents sera confrontée aux pires difficultés pour récupérer son argent.

Dans ce cas, il est essentiel que des modalités de concertation locale soient mises en place, sous la forme, par exemple, d'un comité des parents qui se réunit régulièrement avec la direction.

Il est à noter que pour les activités organisées sous le couvert du pouvoir organisateur, les parents collaborant à celles-ci pourront acquérir le statut de volontaire et profiter ainsi des couvertures prévues, notamment en cas d'accident, sous condition du respect de la loi relative aux droits des volontaires du 3 juillet 2005. Ce point doit être discuté avec le pouvoir organisateur. La réglementation sur le volontariat offre en effet une couverture avantageuse aux volontaires, sous condition de la signature d'une convention.

¹ modifiée par la loi du 2 mai 2002.

Pour plus d'infos sur les PO qui se constituent en asbl, voir le site du SeGEC : <http://enseignement.catholique.be/segec/index.php?id=788>

Bénédicte Loriers



Démarrage des inscriptions en 1^{ère} secondaire !

Décret Inscription concocté par le cabinet de Marie-Dominique Simonet : c'est reparti pour la 2^{ème} année. En effet, c'est à partir de ce lundi 14 mars que les parents des futurs élèves de première secondaire ont 3 semaines pour déposer le formulaire unique d'inscription dans l'école de leur premier choix.

Au terme de cette période, chaque école procédera au dépouillement des formulaires. Si le nombre de places qu'elle offre correspond au nombre de formulaires reçus (102% exactement), tout va bien ! Tous les élèves pourront y être accueillis et les parents en seront informés dès le début du mois d'avril. Si le nombre de formulaires est supérieur, l'école pourra attribuer 80% des places disponibles en respectant les priorités prévues dans le décret, et la gestion du solde des places sera confiée à la Commission Interréseaux des inscriptions, la CIRI.

De l'avis des spécialistes, le nouveau système mis en place est plus équitable et plus efficace que les versions précédentes. Pourtant, l'année dernière, un nombre non négligeable d'enfants n'ont pas obtenu satisfaction et se sont retrouvés dans une situation d'incertitude alors même qu'ils devaient présenter les épreuves du CEB. Une situation plus qu'inconfortable pour ces jeunes et qui a déclenché l'inquiétude et la grogne de parents.

DES CHIFFRES PARLANTS !

Pour mieux comprendre les enjeux et les craintes exprimées par ces familles, revenons en arrière sur quelques chiffres de l'année dernière. Pour l'ensemble de la Communauté française, 46.286 élèves ont obtenu leur CEB et se sont inscrits en 1^{ère} secondaire commune.

Pendant la période d'inscription, près de 43.000 formulaires d'inscription ont été déposés dans les écoles. Après dépouillement, 2.471 dossiers ont été transférés à la cellule inscriptions de la CIRI qui en a assuré le suivi, soit 5,75% des inscriptions.

A l'issue d'un premier travail de la CIRI, sur les 43.000 élèves, 95,74% ont obtenu l'école de leur premier choix, 1160 élèves se sont vu proposer une école parmi leurs 9 autres choix exprimés et 669 enfants se sont retrouvés uniquement en liste d'attente (1,56%), dont 555 en Région bruxelloise et 70 dans le Brabant wallon.

Dans le courant du mois de juillet et fin août, la CIRI a utilisé son pouvoir d'injonction en créant de nouvelles places dans les écoles. Cela a permis de résoudre la situation d'élèves en liste d'attente. En Wallonie, tous ont finalement été acceptés dans une école de leur premier, deuxième ou troisième choix. Dans le Brabant Wallon, cela va jusqu'au cinquième choix et à Bruxelles jusqu'au neuvième.

QU'EN PENSER ?

Si, sur l'ensemble de la Communauté française, ces chiffres paraissent globalement positifs, c'est la différence entre la Wallonie (hors Brabant Wallon) et Bruxelles qui reste problématique. Il est frappant, en effet, de constater que la plupart des enfants restés longtemps dans l'attente se concentrent sur Bruxelles. Cette année, des améliorations techniques ont été apportées au processus pour corriger certaines erreurs ou difficultés rencontrées. Un premier pas sans doute mais pas suffisant pour les parents qui ont formulé à plusieurs reprises des demandes de modifications plus radicales du décret. Les représentants des parents à la CIRI resteront cette année encore vigilants et à l'écoute des parents pour les défendre dans ce dossier délicat !



© Charlotte Meert

La punition à l'école

A l'heure où certains expriment le souhait de voir la France et la Belgique suivre le modèle de la Suède dans la voie de l'interdiction légale de la fessée, on peut se dire que les attitudes face aux pratiques punitives ont bien changé.

Et pourtant ... une enquête menée au sein d'un collège français de la région de Limoges en 2006 confirme l'impression ressentie sans doute par bien des parents que la punition, toute décriée qu'elle soit, reste un des principaux instruments disciplinaires utilisés dans le cadre scolaire. En effet, dans cet établissement qui n'accueille pourtant pas majoritairement des élèves considérés comme difficiles, encore 89 % des enseignants infligeaient des punitions à une fréquence de 1 à 5 fois par semaine.

Certes, il ne s'agit plus de punitions corporelles, et la fréquence avec laquelle elles sont appliquées ne paraît pas excessive. Il n'empêche, la persistance de la punition comme un des modes principaux de sanction dans la pratique éducative d'une majorité d'enseignants peut intriguer.

Cela pose question dans la mesure où de nombreux auteurs conseillent de n'y avoir recours que quand tous les autres moyens n'ont pas permis d'obtenir un résultat positif. Pourquoi ? notamment à cause des importants inconvénients qu'elle présente et de sa faible efficacité pour remédier à long terme aux comportements non désirés des élèves ; voire d'engendrer des effets exactement contraires à ceux que l'on voulait obtenir.

Au-delà de l'approche théorique des spécialistes de l'éducation, on ne dispose toutefois guère d'informations précises sur l'utilisation actuelle de la punition, pas plus que sur la manière dont les parents et les enseignants la perçoivent.

Les enseignants ne sont pas toujours convaincus de la légitimité et de l'utilité de la punition, mais y recourent faute de mieux et avec bien souvent un sentiment d'échec.

© Charlotte Meert



Les parents qui précédemment étaient surtout sollicités pour appuyer les sanctions voire les renforcer, sont maintenant souvent soupçonnés de prendre de manière émotive et peu réfléchie le parti d'enfants-roy.

Cela contre les efforts disciplinaires des enseignants ... et ainsi, certains parents déforcent un peu plus l'autorité de l'école, pourtant déjà mise à mal par une « crise de l'école » toujours plus profonde.

Dans un tel climat de méfiance, il est bien difficile aux parents de faire entendre leur difficulté à comprendre parfois certaines punitions. Le manque général de transparence autour de la pratique punitive ne contribue pas vraiment à permettre son évaluation. Évaluation qui permet d'améliorer l'efficacité de la punition, ou de proposer d'explorer des alternatives (qui feront l'objet d'une prochaine analyse).

Pierre Bar

Pour en savoir plus, lire l'analyse complète sur www.ufapec.be/nos-analyses : 03.11 La punition à l'école.

« Le débat est ouvert »

« Le débat est ouvert », voici notre rubrique re-nommée : elle porte sur les analyses et études d'éducation permanente de l'UFAPEC. Notre mouvement parental a le souhait de mener des réflexions de fond sur des sujets qui VOUS tiennent à cœur (éducation, santé, enseignement, ...), et de prendre du recul pour que chacun de nous se forge sa propre opinion. Nous serions ravis d'avoir vos réactions par rapport à ces textes, sortes de tremplins pour nos débats.

N'hésitez pas à contacter l'UFAPEC par mail à l'adresse suivante : info@ufapec.be. Toutes nos analyses sont consultables sur notre site www.ufapec.be/nos-analyses.



Comment vivre aujourd'hui une société **multiculturelle** à l'école ?

*« Tout ce qui diffère de moi, loin de me léser m'enrichit » écrivait déjà Saint Ex ...
Port du voile, cantine halal, absence aux cours de gymnastique et de natation, cohabitation difficile voire racisme entre élèves, autant de questions qui surgissent dans nos écoles et qui méritent une réflexion en profondeur suivie d'effets.*



© Charlotte Meert

Comment inventer un « art de vivre ensemble » au-delà des différences et des attentes communautaristes ?

C'est un fait établi et, plutôt que d'accommodements et sans tomber dans l'angélisme, **l'UFAPEC est désireuse d'y voir une opportunité d'ouverture à l'altérité.**

UN TRAVAIL SUR LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES

S'il faut éviter les écoles ghettos, penser qu'égalité et intégration se font en mixant simplement les élèves est un leurre et présuppose que les élèves immigrés sont quasiment assimilés et qu'ils disposent des mêmes habitudes et performances que les enfants du pays. Le danger est que les enfants immigrés risquent d'être considérés comme posant problème dans le groupe ou comme présentant un retard significatif.¹

En tant que mouvement de parents, l'UFAPEC regrette, comme l'exprime Smaïn Laacher, que le débat autour des signes religieux à l'école ait finalement occulté un débat plus fondamental, celui de l'école et des rapports symboliques que les familles immigrées nouent avec elle.³

Dans leur grande majorité, les parents immigrés, comme tout parent, font confiance à l'école et soutiennent leur enfant dans leur scolarité. Une fois encore, un partenariat école-famille est un élément clé pour une multiculturalité réussie.

La multiculturalité nécessite un travail sur les représentations que l'on a de l'autre en tant qu'enseignants, parents et élèves belges et immigrés : « des

efforts sont donc nécessaires à tous les niveaux pour dépasser les barrières et les idées toutes faites pour améliorer la connaissance mutuelle et l'élaboration d'opinion en considération de la personne et non de son groupe d'appartenance. Se focaliser sur les stéréotypes attachés à un groupe conduira inévitablement à faire des erreurs dont les conséquences seront par la suite fortement dommageables en termes de « vivre-ensemble »⁴.

UNE MIXITÉ NÉCESSAIRE MAIS VOLONTAIRE, PERSONNALISÉE ET DOTÉE DE MOYENS

Comme le souligne Lucien Noullez⁵, « il faut favoriser une certaine mixité : ce que je constate dans les écoles, c'est que le racisme est moins présent quand des élèves issus d'un nombre élevé de pays d'origine se côtoient. Dans mon école secondaire spécialisée, on en compte une trentaine, et il n'y a pas de débat ethnique, même si l'on remarque parfois de petits incidents. Il y a trop de nationalités pour qu'il y ait véritablement du racisme ».

Mais à l'instar de la mixité, la multiculturalité ne sera réussie que s'il y a une adhésion des différents acteurs de l'école via le projet d'établissement et si des investissements sont consentis dans ce sens : moyens accrus en termes d'encadrement.

Dominique Houssonloge

Et dans votre école, comment se vit la multiculturalité ? Faites nous parvenir vos témoignages, bonnes pratiques, projets sur le sujet (dominique.houssonloge@ufapec.be)

¹ Robert Maier et Mariëtte de Haan, Les dynamiques multiculturelles dans les écoles néerlandaises in Revue française de pédagogie, n° 144, juillet-août-septembre 2003, p. 44-45

² sociologue de l'immigration en France

³ Smaïn Laacher, Ecole et immigration : pour un nouveau regard in Sciences humaines, septembre-novembre 2006

⁴ Smaïn Laacher, Ecole et immigration : pour un nouveau regard in Sciences humaines, septembre-novembre 2006

Pour en savoir plus, lire l'analyse complète sur www.ufapec.be/nos-analyses: 02.11 Comment vivre ensemble à l'école, dans une société multiculturelle ?

Passer de la **violence scolaire** à la participation démocratique

Comment s'y prendre pour que notre système scolaire respecte à la fois notre souci bien légitime d'instruire, et pour qu'il laisse en même temps une place de choix à l'épanouissement de l'enfant, dans une conception démocratique de l'éducation ?

L'école contient une part de violence symbolique imposée par notre société, dans le sens où la réussite y est devenue essentielle pour l'avenir du jeune.

D'autre part, certains sociologues ont défini l'acte d'éduquer comme un rapport de violence de l'adulte sur l'enfant, du savant sur l'ignorant, rapport de violence qui est lié à la détention d'un savoir possédé par les uns et non par les autres.

Mais les rapports éducateurs-apprenants évoluent, et les enseignants ne peuvent plus donner cours aujourd'hui de la même manière qu'il y a 50 ans ...

Une autorité qui rend confiance en l'élève

Apprendre est une prise de risques, puisqu'il s'agit de lâcher des croyances et d'être confronté à d'autres représentations. La peur d'être jugé, d'être ridicule freine le processus de réflexion nécessaire aux apprentissages. L'enseignant, **par le climat qu'il met en classe**, peut favoriser la soumission des élèves, ou au contraire, peut inciter à prendre le risque de s'exprimer et de se tromper.

Faire évoluer nos représentations en matière d'autorité peut faire émerger **une autorité qui donne confiance à l'élève, tout en canalisant sa vitalité**. L'enjeu de cette autorité éducative consiste à écouter ce que vit l'élève en son for intérieur, ses émotions, ses représentations (je suis nul, le prof me déteste), tout en contenant ses comportements.

A l'école, avoir une haute estime de soi constitue un atout pour réussir. Si on y encourage la compétition, l'excellence, l'efficacité, le rendement, si on cherche à former uniquement des individus compétents, sans considérer l'élève dans sa globalité, la violence sera inévitable dans le chef de l'élève en difficulté.

Pour B. Humbeeck,¹ il ne s'agit pas de vouloir comprendre ce jeune, mais simplement de s'intéresser à lui, de mettre en évidence ses forces et de lui lancer des défis.

Structures scolaires de participation démocratique

Les écoles peuvent intégrer dans leur projet d'établissement des organes de participation, qui permettent d'offrir des espaces d'expression des tensions et d'arbitrage des conflits, et ainsi, d'**améliorer la communication** entre les différents partenaires, en faisant circuler l'information de manière efficace.

En exemples, citons notamment :

- Les réunions régulières de l'**association de parents** ;
- Les réunions constructives **entre l'enseignant, l'élève et les parents** (remise des bulletins et rencontres informelles) ;
- Un **conseil de classe (ou de tous)** ;
- Les **délégués de classe** parents et élèves ;
- Le **conseil de participation** ;
- Les réunions de concertation entre enseignants et direction ;
- **Toute occasion non-programmée** de créer une véritable communauté éducative entre tous les partenaires, même en dehors de cadre scolaire (souper, voyage, expo, spectacle) ;
- Le **parrainage des élèves**, ...

A travers ces instances, il s'agit de rendre l'autorité plus légitime, en instituant de manière participative des normes collectives. En bref, il s'agit de passer de l'interdit à l'inter-dit.

Respect et écoute réciproque

Pour qu'elle puisse remplir son rôle, émanciper, reconnaître les différences, promouvoir la solidarité, l'école a besoin d'être respectée par les parents, les professionnels, et les élèves². Que tous les partenaires se sentent écoutés dans l'école ... cela protège contre la violence. Sans remise en question des relations au sein de l'école, celle-ci restera pour les enseignants comme pour les élèves, une machine à reproduire, à exclure, à frustrer. Ce ne sont pas des réformes pédagogiques qui changeront la machine scolaire, mais bien un changement de la relation entre enseignant et enseigné, ainsi qu'entre les différents acteurs de l'école, enseignants, directeurs, éducateurs et parents.



Bénédicte Loriers

¹ HUMBEECK Bruno, L'estime de soi pour aider à grandir, éditions Mols, 2009.

² TANCREZ Patrick, C'est comment une école attachante?, Chronique sociale, Lyon, 2010.

Pour en savoir plus, lire l'analyse complète sur www.ufapec.be/nos-analyses: 33.10 Passer de la violence scolaire à la participation démocratique pour stimuler nos enfants.

2011 Année Européenne du

Au sein de l'Union Européenne, près de 100 millions d'individus exercent une activité volontaire dans des domaines de la vie sociale aussi variés que la santé, le sport, l'éducation, la culture, l'environnement ... Il s'agit de personnes de tout âge, qualifiées ou non, qui apportent leur contribution à leur communauté en consacrant un peu de leur temps à des organisations de la société civile.

La Belgique compte plus d'1,5 million de volontaires, dont près de 700 000 en Communauté française. Et ce nombre n'est vraisemblablement qu'une sous-estimation tant il est difficile de tenir compte de toutes les activités bénévoles. L'Union Européenne ne s'y est donc pas trompée en proclamant 2011 « Année Européenne du Volontariat ». Une initiative qui met à l'honneur tous ces volontaires qui participent à construire un monde plus solidaire.

En 2002, l'UFAPEC a fait partie des membres fondateurs de la plate-forme du volontariat car bien sûr notre mouvement est un bel exemple d'engagement de parents qui s'investissent bénévolement dans les écoles de leurs enfants. A cette occasion, nous tenions à remercier les nombreux parents actifs depuis des années dans les écoles et au sein de notre mouvement. De tout cœur, MERCI !

QUI SONT- ILS ? QUE FONT-ILS ?

Ce sont d'abord des parents qui assument des tâches diverses au sein de l'école de leurs enfants. Ils sont président, secrétaire, trésorier dans leur AP, membre du Conseil de participation ou du Pouvoir Organisateur... Et puis il y a ceux qui ont rejoint les rangs de l'UFAPEC et représentent l'ensemble des parents de l'enseignement catholique au sein de conseils, de commissions, d'organes institutionnels dans lesquels l'UFAPEC peut faire entendre et défendre les intérêts et droits des parents.

Voici quelques portraits et témoignages de ces « combattants ».

Thierry : *J'ai eu connaissance de l'UFAPEC par l'association de parents de l'école de mes enfants, et je m'y suis engagé afin de m'impliquer au sein de leur école et d'être un relais pour les parents. Mes enfants sont depuis longtemps dans la vie active mais j'assume encore 4 mandats pour l'UFAPEC. Je participe ainsi à une quarantaine de réunions par an qui abordent différents aspects de l'enseignement spécialisé, le transport scolaire, les programmes de formation des enseignants... Ces représentations permettent des rencontres et des échanges avec d'autres acteurs du monde enseignant, d'apporter un point de vue parental et d'informer sur ce qui s'y passe. L'UFAPEC s'est battue pour que les parents soient représentés au sein de la communauté éducative. En tant que parents, nous confions nos enfants à l'école, nous devons donc nous y impliquer (en fonction de nos possibilités) et agir en collaboration avec celle-ci, dans le respect mutuel de chacun et pour le bien de nos enfants. C'est théorique mais chacun doit sentir ce qu'il peut faire et ne pas avoir peur du monde de l'enseignement.*



Albert : *C'est grâce au concours de fresques organisé en 2006 par l'UFAPEC que j'ai pris connaissance de ses activités. Assez rapidement on m'a proposé de m'investir et cela m'a semblé un prolongement naturel de mon activité au sein de l'AP de l'école de mes enfants. Le volontariat a toujours fait partie de ma vie, j'ai commencé il y a 18 ans pour la Croix Rouge. Actuellement je fais partie du CA de l'UFAPEC et je m'investis dans plusieurs mandats. Cela me permet d'être mieux informé sur les matières qui touchent à l'enseignement, de m'ouvrir vers le monde politique. Mes rapports avec les professeurs et la direction sont plus intéressants. Je le fais pour défendre des valeurs auxquelles je crois.*



Volontariat



Marie-Louise : *J'ai commencé à m'impliquer quand ma fille aînée est entrée en secondaire et qu'il était question de fusion entre deux établissements. Cela m'est apparu essentiel de faire entendre le point de vue des parents. Je pense que si on veut faire avancer les choses, il faut y mettre du sien et ne pas attendre que les autres le fassent. Je m'investis aussi parce que je souhaite rendre service.*

Pascal : *Dans le cadre de mes activités en AP, lors d'une réunion, un « ancien » a demandé si on payait toujours une cotisation à l'UFAPEC. On s'est tous regardés, et on lui a demandé ce que c'était. Pour avoir plus d'infos, nous avons demandé à une permanente de venir nous l'expliquer. Nous avons ensuite organisé une conférence sous le chapeau de l'UFAPEC, et j'ai participé à l'une ou l'autre réunion régionale qui m'ont permis d'élargir le débat parfois un peu étriqué quand on reste au niveau d'une école. Par la suite, l'UFAPEC a fait appel à candidatures pour la rédaction du mémorandum en vue des élections communautaires de 2009, auquel j'ai activement et passionnément participé. Les questions soulevées faisaient partie pour moi d'un enjeu fondamental de notre société, et cela m'a permis de faire passer, au niveau communautaire, un thème développé quelques années auparavant dans mon AP : la transition primaire-secondaire. Ce sujet à mon sens essentiel dans le cadre de la lutte contre l'échec scolaire devait sortir du niveau AP d'école pour gagner un niveau de discussion plus général. Le fait que cette priorité se retrouve dans le décret inscription fait que j'ai vraiment eu l'impression de m'être investi à bon escient. Jamais je n'aurais imaginé recueillir les « fruits » de « mon » travail aussi vite. Cela apporte une motivation incroyable.*

Me rendre dans des réunions d'associations de parents me donne l'impression d'aider les parents à découvrir le monde compliqué de l'école, et de les aider à y entrer avec humilité : je leur explique chaque fois que nous sommes les seuls « non professionnels » de l'école ; nous n'avons pas à apprendre aux profs à enseigner, mais leur demander comment nous pouvons agir à la maison et à l'école pour qu'ils puissent exercer leur métier dans les meilleures conditions, au profit de nos enfants.



ENVIE DE VOUS INVESTIR ?

Le trajet parcouru pour obtenir la reconnaissance officielle de la représentation parentale a parfois ressemblé à un véritable parcours du combattant. Aujourd'hui, s'il s'agit d'un droit acquis, il n'en est pas moins une responsabilité qu'il faut assumer au quotidien afin de garantir à tous nos enfants les meilleures conditions d'éducation qui soient. Nous avons besoin de bonnes volontés pour représenter les parents tant dans les organes de l'enseignement catholique qu'auprès de la Communauté française. Si vous êtes intéressé ou si vous souhaitez en savoir plus sur les possibilités de s'investir, manifestez-vous auprès de Dominique Moret pour obtenir la liste des mandats vacants. L'UFAPEC a besoin de vous ...

dominique.moret@ufapec.be

Stages de langues pendant les vacances scolaires.
En Belgique et à l'étranger.
Formules : immersion, mi-langue, SOS examens, langue + activité.

Cours de langues toute l'année.
Fêtes et anniversaires linguistiques

Allemand - Anglais - Néerlandais - Chinois - Espagnol - Français - Arabe - Grec - Italien - Russe...

www.kiddyclasses.net
Tél. : 02 218 39 20
10% pour les affiliés UFAPEC (à 5 ou 15€)

De 3 à 18 ans

Lebraux communication 02 27 27 19

Les collections comme outil d'apprentissage de notre société de consommation



© A. Floor

Des collections, nous en avons tous faites, des plus classiques aux plus farfelues. Les enfants d'aujourd'hui ne sont pas en reste ; leurs poches et fonds de cartables regorgent de trésors variés. Certains déploieront le caractère commercial de certaines d'entre elles. Nous n'allons pas nier cet aspect-là que du contraire.

Nous allons plutôt explorer ce que l'enfant apprend par l'intermédiaire de sa collection de notre société de consommation.

Comprendre les rouages d'un système permettra à l'adulte d'accompagner l'enfant dans un processus de réflexion par rapport aux implications de la collection.

¹ ibidem, p.16.

<http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:YSsSYCCXbSMJ:www.argonautes.fr/uploads/uploads/documents/21ZAN.doc+le+groupe+comme+vecteur+de+diffusion+d'une+collection&hl=fr&gl=be>

² ibidem, p.11.

³ ibidem, p.17.

Premiers pas en tant que consommateur

Les objets de collection sont bien souvent les premiers achats que l'enfant réalise en utilisant son argent de poche. Il n'a dès lors plus besoin de l'aval de ses parents pour créer et alimenter sa ou ses collections. Alors que les enfants de 8-11 ans traînent bien souvent les pieds pour faire les courses dans les magasins avec leurs parents ; lorsqu'il s'agit d'enrichir leur collection de nouvelles pièces, ils sont tout à fait disposés à visiter plusieurs points de vente. Et ils iront même jusqu'à coter les points de vente : *Les points de vente sont ainsi évalués à l'aune de l'assortiment proposé. Néanmoins, les offres sont comparées en intégrant la variable prix. Celle-ci devient un critère discriminant dans le choix du magasin commercialisant la série convoitée.*¹

Il apprend aussi à faire des choix en confrontant le prix du produit à la satisfaction qu'il retire de la possession.

Les entreprises ont bien compris l'enjeu financier des collections enfantines pour leur chiffre d'affaires

(augmentation des ventes sur le court terme, politique de fidélisation, création d'un capital de sympathie à très long terme). Il est par ailleurs essentiel pour ces firmes que les séries qu'elles proposent soient avalisées par les pairs de l'enfant collectionneur.

Quand on interroge les enfants sur une collection qui connaît un certain succès, on obtient très souvent le même type de réponse « pour faire comme les copains ».²

Ne pas adhérer à une collection à la mode comporte un risque que peu d'enfants ont envie de courir : celui de se voir exclu du groupe. A contrario, la collection peut aussi être un tremplin pour l'intégration des nouveaux élèves, des élèves plus timides, moins scolaires, trop turbulents en classe ... *A ce titre, la collection se manifeste comme une prise de conscience pour l'enfant que les produits consommés sont des vecteurs d'intégration sociale.*³ Prémices de ce qui s'exprimera encore plus ouvertement lors de l'adolescence avec les marques de vêtements ; s'habiller à l'identique facilite l'intégration et la reconnaissance comme « semblable » au sein du groupe de ses pairs.

Par ailleurs, la présence des copains motive les enfants à agrandir leurs collections. Une émulation se crée et la collection devient le prétexte pour se mesurer aux autres. L'école devient « le » lieu qui permettra à la collection de devenir un phénomène de mode.

Accompagner nos enfants dans un processus de réflexion par rapport aux implications de la collection fait vraiment partie de notre mission d'éducateur : aller faire ses courses dans telle grande surface pour agrandir sa collection n'est pas innocent, nous pouvons les faire réfléchir aux stratégies utilisées par les entreprises pour attirer le client et surtout le fidéliser. Quelle est la valeur véhiculée par la collection (qu'apprends-tu ?, quel est son impact écologique ?,...). De même, leur apprendre à comprendre les effets de la collection sur leur manière d'être avec les autres est intrinsèquement une démarche citoyenne qui aidera les enfants à se positionner et pas seulement à être les jouets d'une société de consommation qui s'appuie sur une de leurs activités favorites (le collectionnement) pour vendre plus.

Anne Floor

Les nouvelles technologies: outil de perversion ou de socialisation ?

Dans une étude réalisée par Christophe Butstraen¹ en 2009 dans 11 établissements scolaires de Wallonie, sur près de 3000 adolescents âgés de 12 à 15 ans, 70 % chattent, 39% téléchargent de la musique, 26 % ont eu accès involontairement à des images pornographiques, 18 % ont usurpé une identité. 95 % des ados utilisent le réseau social Facebook, mais seul 1 jeune sur 5 utilise l'ordinateur dans un but scolaire.

A la lumière de cette étude, on ne peut que faire le constat de l'importance des « NTIC » ou « nouvelles technologies de l'information et de la communication » (GSM, iPhone, MP3, iPod, iPad, PC, MAC,...) dans le processus de socialisation des jeunes. Pascale Minotte, psychologue, psychothérapeute et chercheur à l'Institut wallon pour la santé mentale le confirme : *Les adultes sont aussi pas mal concernés. Mais il est vrai que les jeunes trouvent un intérêt tout particulier parce que Facebook, les GSM, etc. sont des instruments de socialisation par excellence – c'est presque un passage obligé – et de construction identitaire*². Toutes ces nouvelles technologies même si elles présentent des avantages indéniables ont aussi leurs limites et leur utilisation est soumise à des règles trop souvent ignorées. D'où l'importance d'informer tous les utilisateurs des dangers, pièges et fraudes dans lesquels ils peuvent tomber.

Logo primé



De plus en plus souvent des élèves sont exclus de leur établissement scolaire pour avoir diffusé des photos d'enseignants assorties de commentaires peu élogieux sur leurs blogs, pour avoir insulté ou diffusé des photos litigieuses de leurs camarades... Les exemples foisonnent dans les médias depuis quelques mois. En amont de ces dérives, on peut aussi se demander s'ils sont toujours bien conscients de ce qu'ils font sur internet : par exemple, lorsqu'ils « chattent », savent-ils vraiment qui est leur interlocuteur ? Se pose aussi la question du téléchargement et du plagiat lors de la réalisation de travaux scolaires.

Comment dès lors réagir et sensibiliser les élèves ?

Après 16 heures, les élèves chattent, se disputent, s'insultent au départ de leur chambre et reviennent avec leurs conflits le lendemain à l'école... Et le cercle vicieux s'installe.

Depuis 2009, les directions de 10 écoles secondaires³ libres de l'ouest du Brabant wallon se sont rassemblées pour réfléchir ensemble à comment répondre judicieusement aux dérives liées à l'utilisation que leurs élèves font des « NTIC ». Suite à un dérapage lié à la diffusion de photos d'enseignants (sans autorisation) sur leur blog et à l'acceptation de tous les commentaires sans les vérifier, certains étant malheureusement injurieux, les élèves créateurs du blog se sont vus sanctionner. Les directions ont eu à cœur de sensibiliser tous les élèves et pas seulement les responsables directs à une utilisation responsable des outils de communication. Appel a donc été lancé à l'expérience d'organismes extérieurs (Infor Jeunes et le service de médiation de la Communauté française) pour organiser des conférences, sensibiliser tous les élèves, les enseignants et éducateurs dans les

¹ Christophe Butstraen est médiateur scolaire en Communauté française.

² <http://www.lalibre.be/debats/opinions/article/636385/facebook-pervertit-il-nos-eleves.html>

³ Les directions des écoles participantes : Braine-l'Alleud : Institut de la Vallée Bailly, Collège Cardinal Mercier Genvat et La Hulpe : Collège Notre-Dame des Trois Vallées Nivelles : Institut du Sacré-Cœur, Collège Ste-Gertrude, Institut de l'Enfant-Jésus, Tubize : Collège Saint-François d'Assise, Watermael-Boitsfort : Institut de l'Assomption Waterloo : Institut des Sacrés-Cœurs, Centre scolaire de Berlaymont

Guillaume Derycke -
Lauréat du concours
«Je surfe responsable»



© A. Floor

10 écoles concernées. Un dépliant intitulé « LE NET ET TOI ou Comment surfer responsable ? » a été distribué et présenté à 11.000 élèves. En septembre 2010, une même charte reprenant des règles pour le bon usage des technologies de l'information et de la communication a été insérée dans le ROI (règlement d'ordre intérieur) de chacune des 10 écoles. Afin de sensibiliser encore plus de monde à leur action et y associer les élèves des 10 écoles,

un concours de dessin « je surfe responsable » a été lancé dont l'objectif est de créer un logo qui sera commun aux écoles ayant adopté la charte. Il sera apposé à l'entrée des écoles et imprimé sur les tapis de souris des locaux d'informatique. L'UFAPEC soutient le dynamisme de ces écoles dans leur volonté de réfléchir aux nouvelles responsabilités que ces technologies entraînent. *A nous, parents et enseignants, de réussir l'apprentissage des bonnes attitudes via les écrans. Les nouvelles technologies sont de bons outils. Mais mal utilisées, elles peuvent devenir des armes si elles défendent des valeurs douteuses. Ces nouvelles technologies n'ont pas inventé de nouveaux risques, mais de nouvelles responsabilités, que tous les partenaires de l'Ecole doivent assumer conjointement*⁴.

Les parents sont-ils conscients des risques encourus par le surf de leur progéniture sur internet ?

Selon une enquête menée en 2010 par Profil Technology, spécialiste du filtrage de contenus Internet, un parent sur trois se déclare très inquiet quant à l'usage des réseaux sociaux par ses enfants.

*La plupart des fois où j'ai rencontré des parents devant un problème lié à Internet ou à des communications informatisées, c'était l'étonnement, voire le désarroi. Ils n'imaginent pas que leurs enfants peuvent faire ça. Or, hormis les parents qui sont confrontés à ces situations, les autres ne sont pas conscients qu'en tant que responsables de mineurs qui font des bêtises, ils risquent parfois gros*⁵, confie un directeur d'école. Par ailleurs, une sous-directrice nous partage son désarroi devant les réactions quelquefois étonnantes de certains parents face aux sanctions données aux élèves responsables de dérives technologiques. Ils jugent parfois celles-ci trop sévères ou pas du ressort de l'école puisque les faits se sont déroulés à la maison. Ils reprochent un certain interventionnisme de l'école dans leur sphère familiale. En intégrant

dans le ROI un chapitre relatif aux règles et sanctions relatives à l'utilisation des nouvelles technologies, les relations famille-école ne pourront qu'en être améliorées.

Anne Floor

La Communauté française a par ailleurs édité une nouvelle page du dossier TICE qui donne quelques **pistes pratiques** qui aideront tous les **utilisateurs d'Internet** à en faire un outil non seulement utile mais aussi le plus sûr possible. Elle se veut aussi un carrefour vers les diverses sections du dossier qui donne des informations et des pistes pédagogiques pour aller plus loin dans l'apprentissage de l'Internet et des pratiques les plus courantes : **communication (y compris les réseaux sociaux), recherche d'informations, téléchargement et commerce en ligne, jeux vidéos.**

<http://mail.ufapec.be/exchweb/bin/redir.asp?URL=http://www.enseignement.be/index.php?page=26285%26navi=3076>

Le service de médiation scolaire de la Communauté française organise des actions de sensibilisation et de soutien aux écoles confrontées aux dérives des NTIC (journée pédagogique pour les enseignants, animations dans les classes à partir de la 5^{ème} année de l'enseignement fondamental, soirée-conférence à destination des parents,...).

<http://www.enseignement.be/index.php?page=4264>

Média-Animation met sur pied des formations « Parentalité et médias » animées par des spécialistes de l'éducation aux médias.

<http://www.media-animation.be/parentalite-Medias>

Le service Cyberécole de la Communauté française propose aux élèves et enseignants du cycle 8-12 ans de l'enseignement primaire et du premier degré de l'enseignement secondaire un passeport TIC qui vise à apprendre à naviguer sur internet de manière éthique, à exploiter des sources d'information, à exploiter et produire des documents...

Plus d'infos sur : passeport.tic.primaire@cfwb.be
ou passeport.tic.secondaire@cfwb.be

⁴ LORIERIS B., Eduquer aux risques du cyberharcèlement, analyse UFAPEC 25.10,

⁵ <http://www.lalibre.be/debats/opinions/article/636385/facebook-pervertit-il-nos-eleves.html>



L'usage du Net à la maison

*Une recherche-action
par les parents, pour les parents !*

Internet est un média formidable et révolutionnaire, oui mais...

- Faut-il en limiter la consommation et comment ?
- Y a-t-il des risques et lesquels ?
- Que faut-il autoriser ou interdire ?
- Quelle attitude éducative adopter ?

- Media Animation et l'UFAPEC invitent les parents du primaire et du secondaire à participer à des échanges sur le sujet.
- D'avril à octobre 2011 des groupes se réuniront 2 ou 3 fois pour imaginer de nouvelles pratiques, les tester en famille, les évaluer ensuite en groupe et les faire évoluer.
- Les conclusions de ces réflexions seront ensuite collectées afin d'être publiées dans une brochure destinée à tous les parents.

TU COMPRENDS
MAINTENANT MAMAN ?



**Rejoignez un groupe
près de chez vous !**

**Anderlecht - Ottignies/Wavre -
Mons - Liège - Nivelles - Namur**

**Ou formez un groupe
d'une dizaine de parents
et menez votre réflexion
avec l'aide d'animateurs spécialisés**

Une initiative de Média Animation et de l'Union des Fédérations
des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique
avec le soutien de la Communauté française 

MEDIA
animation ASBL
communication & éducation

Renseignements & inscriptions :
info@ufapec.be

Jusqu'au 20 mars 2011

FARILU ou la boulangerie de tous les possibles

Si votre itinéraire vous entraîne à Boitsfort, poussez donc jusqu'au rond point des 3 Tilleuls. Prenez alors la rue des Garennes et arrêtez-vous au n° 71. Laissez-vous guider par cette bonne odeur de pain et entrez chez FARILU. Vous serez accueilli par Pascaline, Daniel, Jessica, Philippe, Laura, Samuel, Flora, Raphaël, Alexandra, Michael, Quentin et 4 autres candidats apprentis boulangers handicapés mentaux modérés.



© F. Van Mello

Cette boulangerie/chocolaterie est l'aboutissement d'un projet de deux ans de travail acharné. A l'origine, deux personnes : Raymonde (maman de Michaël) et Mariane (kinésithérapeute), toutes fondatrices de l'asbl Jest « Jamais Eux Sans Toi » qu'elles ont créée pour répondre à la nécessité d'offrir des loisirs variés aux enfants et adolescents en situation de handicap mental modéré.

D'autres services sont encore à concrétiser, tels que la livraison de pain dans le quartier afin de rendre service aux personnes âgées. Ces déplacements se feront à vélo ou à pied.

L'encadrement est assuré par Eric, sympathique boulangier/chocolatier, qui lui-même est malentendant, et Nadia, éducatrice. Raymonde et Mariane sont également présentes pour assurer la direction, la gestion et le bon fonctionnement de la maison. Toute cette joyeuse équipe oeuvre depuis le 17 janvier dernier pour former les jeunes à devenir de plus en plus performants, car si la rentabilité n'est pas une valeur prioritaire, elle est cependant un objectif indispensable à la gestion budgétaire de la maison.

Ce projet fou, né dans un contexte de crise difficile où les budgets octroyés au monde du handicap sont plus que restreints, voire même inexistant, est un magnifique exemple de persévérance et d'énergie mises au service d'une belle idéologie.

Entrer chez FARILU, c'est pénétrer dans un monde de différences. Mais comment cela se passe-t-il ? demanderez-vous. Très simplement : par l'accueil et le large sourire des jeunes (bien plus large que partout ailleurs), par les quelques minutes de plus pour vous servir (parce qu'ils ont le souci de faire parfaitement leur travail), par la satisfaction et la fierté qu'ils ne peuvent cacher lorsqu'ils vous disent MERCI (car la sincérité est leur nature) et quant à vous, ... le plaisir d'avoir pu partager avec eux ce moment intense et authentique.

FARILU est une opportunité de mettre en musique toutes les jolies notes que ces jeunes sont capables de produire... et nous sommes certains que la mélodie sera belle.

Fabienne Van Mello



© F. Van Mello

Au décès de la maman de Mariane, celle-ci décide de mettre sa maison d'enfance à disposition de l'asbl pour y réaliser le projet : « Handicapé n'est pas un métier » dans la maison FARILU.

Là commence la véritable aventure. Deux ans de travail incessant pour récolter des fonds privés, de démarches administratives, d'actions pour obtenir des fonds et en finale ... l'ouverture en un temps record de cette boulangerie le 13 janvier 2011.

Cet « espace de vie active » se situe entre l'Entreprise de Travail adapté (ETA) et l'atelier occupationnel. Le but premier de ce projet vise l'autonomie et la responsabilisation maximales de ces jeunes, ce qui engendre chez eux une valorisation personnelle tant utile à leur épanouissement. Pour ce faire, tous les moyens nécessaires ont été déployés. Exemple : la caisse enregistreuse à écran tactile est une création unique en Belgique réalisée par l'équipe pédagogique. Les jeunes assurent ainsi le « comptoir » de A à Z : accueillir, servir et rendre la monnaie exacte à chaque client sans qu'une tierce personne ne soit obligée d'être présente.

J'ai un **ADO** mais je me soigne

Dr Olivier Revol

L'adolescence, période de crises, d'affrontements et de remise en question. Période redoutée par les parents et rarement facile à comprendre... A travers ce livre « J'ai un ado... mais je me soigne », le pédopsychiatre Olivier Revol tente de lever nos doutes et de répondre à nos grandes questions de parents.



L'opposition, un besoin vital

L'adolescence est dans tous les cas un cap naturellement difficile. Pour exister, l'ado a besoin de s'opposer à ses parents et de s'en différencier. Il vérifie que les limites sont là, que ses parents ont compris qu'il a grandi. Il est important que l'ado rencontre une opposition, car c'est là qu'il se teste et aiguisé ses armes pour se construire.

Le paradoxe de l'adolescence consiste à « être soi-même », tout en se disant chaque jour, « je ne sais plus qui je suis », ce qui s'illustre bien souvent par des attitudes curieuses et excessives qui peuvent inquiéter. La plupart d'entre elles ne sont que des stratégies « normales » et nécessaires pour s'adapter. Olivier Revol suggère qu'il est inutile d'interdire, au risque de provoquer une escalade, mais qu'il faut plutôt essayer de comprendre et de parler.

Et de proposer des conseils pratiques pour outiller les parents que nous sommes : **Rester parents**, ne pas vouloir jouer copain-copine, imposer des limites, ne pas toujours être d'accord, mais proposer un espace de parole. Offrir à son enfant une **fermeté bienveillante** : être dans le même temps ferme et bienveillant permet de rassurer en ouvrant le dialogue et confirme à l'ado que sa parole a été entendue. Faire preuve d'empathie avec un message tel que : « je comprends ce que tu ressens, j'imagine bien que c'est dur pour toi » : il ne règle pas tout, mais il permet de glisser un pied dans une porte entrouverte. Le parent favorisera par exemple le « **parler à côté** » en choisissant un moment de détente pour engager la conversation (le trajet pour aller voir le match de foot, la préparation du souper,...).

Un sujet traditionnellement source de conflit parents-adolescent est l'usage de l'ordinateur ; ordinateur bien souvent diabolisé par les parents. Refuser l'accès à ce nouveau monde, c'est risquer de marginaliser l'adolescent. Olivier Revol souligne l'importance de se faire accepter parmi les autres à cet âge. Il propose au parent de partager un petit peu l'intérêt pour le web de son enfant, ce qui lui permet ainsi de se rassurer et qui gratifie l'adolescent. L'ordinateur n'est alors plus un obstacle entre eux.

En cas de décrochage scolaire, il est primordial de le soutenir, de rester présent. L'ado a la tête remplie de questions, de craintes et de désirs à un moment-clé de sa vie ; celui des choix qui engagent pour plus tard. Pour éviter que l'échec scolaire ne l'enfoncé encore davantage, il faut l'aider à sortir de cette ornière en lui proposant de l'aide, de préférence extérieure : parents s'abstenir, surtout s'ils sont enseignants !

Tout en abordant des thèmes graves comme la dépression chez l'adolescent ou l'anorexie mentale, Olivier Revol se veut encourageant : « L'expérience confirme que les adolescents les plus difficiles sont souvent, une fois adultes, ceux qui conservent les rapports les plus cordiaux avec leurs parents. »

Un livre résolument positif et rassurant !

Violaine Dautrebande

Référence : Olivier Revol « J'ai un ado... mais je me soigne ». Editions JC Lattès, septembre 2010.

Parents d'adolescents et quelle place tenir ?

Le sujet est porteur au vu du nombre de participants, principalement des parents, des enseignants et quelques ados. L'orateur est psychothérapeute spécialisé dans l'accompagnement des adolescents. Il est aussi conteur et débute son intervention par un conte qui nous parle du regard des autres sur soi et de soi sur les autres.



L'Association des Parents du Collège Saint-Etienne, avec le soutien de l'UFAPEC, invite les parents, les enseignants et tous les acteurs des écoles du Brabant wallon à une

conférence-débat

Parents d'adolescents et modernité:



quelle place tenir ?

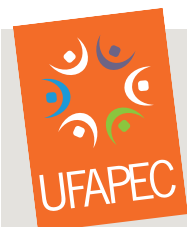


Monsieur Aboué ADHAMI est psychothérapeute spécialisé dans l'accompagnement des adolescents

La vie de tout être humain est faite de regards qui construisent, qui portent, qui rendent plus forts ou à l'inverse qui traversent l'autre, le rendent transparents, le mettent mal à l'aise, le déforcent... La vie, c'est aussi franchir des étapes, porter des lunettes et voir le monde autrement, dans une autre dimension qui peut parfois heurter, donner la nausée, rendre les distances d'avec les choses trop proches... Le temps faisant son œuvre, un jour vient où les lunettes ne sont plus nécessaires et la nouvelle dimension fait partie intégrante de la personne, elle est à l'intérieur de la tête. Ce récit symbolique sera une toile de fond harmonieuse pour ce qui va suivre; les mots trouveront leur écho dans le récit du début et vice-versa.

LE CORPS DONNE LE SIGNAL DE DÉPART

De par sa profession, l'orateur est quotidiennement confronté au monde de l'adolescence et souhaite nous rappeler à nous adultes ce qu'induit ce passage de vie. On entre dans l'adolescence, on la traverse et on en sort. Il y a une seule porte d'entrée, c'est le corps, il donne le signal du départ et la tête reste petite. Tout à coup, le regard des autres sur nous change. « L'adolescence, c'est courir pour habiter un corps qui nous échappe ». Se pose alors de manière cruciale la question de l'identité : qui suis-je ? , suis-je un homme ?, suis-je une femme ?, ... Les adolescents vont aller questionner les adultes les plus proches donc les parents sur leurs différences sexuelles. Ils se mettent à questionner l'homme et la femme dans leurs parents. Ils ont besoin de différencier, de séparer, de critiquer le couple de parents. Ils les interrogent sur ce qui les font homme et femme et non plus simplement papa et maman comme au bon vieux temps de l'enfance. « Qu'avez-vous fait de vos rêves ? », « Aimez-vous votre travail ? », « Qu'est-ce qui vous passionne ? », « Pour quelle cause donneriez-vous votre vie ? ». Toutes ces questions transpercent l'adulte et le mettent parfois face à ses incohérences.



Invitation

Table ronde des parents d'élèves de l'enseignement catholique pour tous les parents des AP de la province du Luxembourg

- Echanges d'expériences entre associations de parents
- Actions de prévention en matière d'alcool pour les jeunes

Mardi 5 avril 2011, 20h

Institut Notre Dame Arlon secondaire
Rue Netzer, 21 - B-6700 ARLON

Inscriptions : benedicte.loriers@ufapec.be

modernité :

LA LÉGITIMITÉ DE L'AUTORITÉ

« Au nom de quoi auriez-vous autorité sur moi ? », s'interrogent et interrogent les ados. « Ils rejettent de toute leur force l'autoritarisme. Ils vont se rebiffer contre l'autorité des parents et c'est de bonne guerre, c'est leur place d'ado qui veut cela », nous affirme Monsieur ADHAMI. Faire autorité, c'est s'autoriser une parole, c'est donner un cadre, c'est défendre nos valeurs. Il faut trois composantes dans l'autorité : se référer à des valeurs, s'autoriser à faire preuve d'autorité et rester dans la bienveillance. Le rôle de l'adulte est de nommer, de fixer les règles, à l'ado ensuite d'expérimenter, de transgresser les règles. L'adulte doit soutenir la part arbitraire de la règle, tout ne se justifie pas. Face à la transgression, la logique punitive est caduque. Avec l'adolescence, les adultes qui éduquent l'enfant entrent dans l'ère du contrat, du dialogue. On discute ensemble, avant la transgression de ce que l'on fera si les limites sont dépassées. Les parents ont besoin des autres, de la société pour les soutenir dans leur autorité et cette dimension fait de plus en plus défaut. De même les rites d'initiation n'existent plus dans nos sociétés industrialisées. Il n'y a plus de traversée symbolique vers l'âge adulte. Avec les rites d'initiation, les jeunes sont isolés, marqués dans leur corps, traversent une expérience de transe qui les fait quitter leur corps et entrer en connection avec un savoir lié à un ancêtre. Après avoir franchi ces différentes étapes, le jeune est regardé comme un adulte, a acquis le statut d'adulte. Les conduites à risques de nos ados viennent compenser le vide laissé par la disparition des rites initiatiques. Ces conduites border-line contiennent aussi des expériences d'isolement, de marquages corporels, de transe, d'état second... Mais ce sont des rituels obsessionnels au terme desquels les jeunes n'accèdent pas au statut d'adulte.

LA MODERNITÉ

L'orateur rappelle l'impact des nouveaux outils de communication (twitter, gsm, facebook,...) sur la naissance des révolutions les plus récentes en Egypte et en Tunisie. Les jeunes s'en sont emparé pour mettre une dictature par terre. Les adolescents ont par ailleurs compris que leurs parents les surveillaient sur facebook, ils en viennent même à glisser des messages à leur intention. Or il est important qu'ils aient un espace de communication rien qu'à eux, loin du regard des adultes. L'école est dans une certaine mesure fort archaïque pour les ados dans la mesure où le gsm, les mails, la communication par ordinateur n'ont pas droit de cité là-bas.

ET LES PARENTS, QUELLE EST DONC LEUR PLACE ?

Aboudé ADHAMI insiste sur l'importance de communiquer avec nos jeunes, de s'intéresser à ce qu'ils font, à quels jeux ils jouent à l'ordi, ce qu'ils aiment et pourquoi, ... Il faut s'initier un peu à leur monde de modernité pour pouvoir dialoguer avec eux, échanger, communiquer ... Si chacun reste dans son monde, les adultes et les ados vivent dans deux univers parallèles. Le rôle de l'adulte sera entre autre de jeter des ponts.

Les adolescents sont en partance et il est du devoir de leurs parents de les préparer à l'autonomie, de leur ouvrir les yeux sur la réalité de la vie. Une belle dose de patience, de la souplesse pour rester un minimum connecté avec eux et s'autoriser une parole qui énonce la règle... voici quelques jalons pour avancer en tant que parent d'adolescent.

Anne Floor



organise durant les vacances et congés scolaires :

- ✓ un centre de vacances à De Haan pour les 3 à 15 ans ;
- ✓ de l'immersion linguistique en néerlandais sur une péniche à partir de 14 ans ;
- ✓ un stage beachfun de 9 à 14 ans et beachcamps de 12 à 15 ans à Westende ;
- ✓ un séjour à l'étranger pour les 8 à 18 ans ;
- ✓ des formations d'animateurs à partir de 16 ans.

Avantage UFAPEC : 5 % sur tous nos séjours.

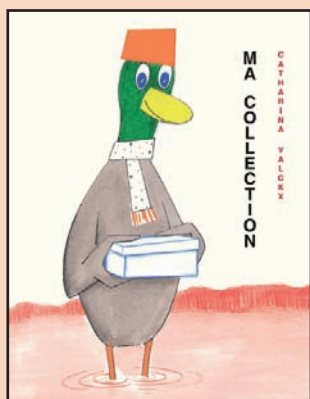
Centre de Formation et de Loisirs "Vacances +" asbl
 Av. de la Constitution 65 à 1083 BXL
 Rép. & Fax: 02 256 54 98 - GSM: 0477 67 76 18
<http://www.vacancesplus.be>
 e-mail: info@vacancesplus.be

Cette sélection a été établie en collaboration avec la librairie
A Livre Ouvert-le Rat Conteur Rue Saint-Lambert, 116 à 1200 Bruxelles.
02/762.66.69.

C ton monde

Editions Milan • À partir de 11 ans

Avec cette nouvelle collection, les éditions Milan offrent aux 11-12 ans l'opportunité de rechercher des informations sans avoir recours systématiquement à Internet et sans se perdre dans des encyclopédies trop volumineuses. En lien direct avec la société d'aujourd'hui, les thèmes abordés touchent au quotidien et au monde des enfants : le racisme, les droits et devoirs des enfants, les religions, l'alimentation... Le tout est traité en 38 pages avec une approche théorique, un partie « reportage » et une bibliographie détaillée.



Ma collection

C. Valckx

Editions Ecole des Loisirs • À partir de 5 ans

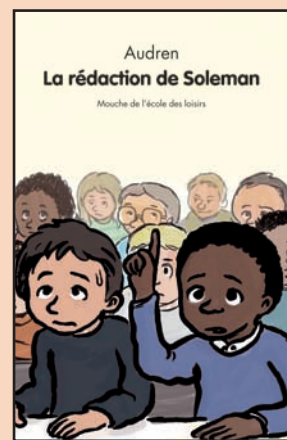
Osvaldo est très déçu parce que personne ne s'extasie devant sa collection de coquilles de moules d'eau douce. Mumu son amie lui reproche qu'elles soient toutes pareilles. Piqué au vif, Osvaldo explore le fond de l'étang pour en remonter une idée géniale pour une nouvelle collection qui épatera la galerie.

La rédaction de Soleman

Audren

Editions Ecole des Loisirs (mouche de poche) • À partir de 7 ans

La maîtresse a proposé à sa classe un sujet de rédaction qui en plonge certains dans l'embarras. Racontez moi votre meilleur souvenir ... Corentin n'arrive pas à choisir entre ses deux meilleurs souvenirs, Melvin préfère raconter qu'écrire. Soleman, lui, n'a rien à dire, il a surtout envie de pleurer, il n'en a pas un seul bon. Heureusement les copains sont là pour l'aider à s'en fabriquer.



Ton livre à écrire

H. Ben Kemoun

Editions Nathan • À partir de 9 ans

Ce livre propose 40 activités d'écriture ludiques : rédiger un article de journal, choisir des noms de plats pour des menus d'un restaurant, faire la liste de ses peurs et de ses souvenirs futurs. L'auteur a planté le décor, inventé des personnages, imaginé des situations, à l'enfant de créer la suite. Grâce à sa plume, il fera vivre les personnages pendant une journée. Comme un vrai auteur...

Théâtre Jeune Public

Se rendre au théâtre, un loisir pour se divertir et aussi réfléchir sur notre devenir.

de 18 mois à 18 ans

THÉÂTRE DIVERTISSANT

Le Bureau des Histoires...

Théâtre du Tilleul • de 5 à 8 ans • Prix de l'Enfance • Coup de cœur de la presse

Ce soir, le bureau des histoires que l'on raconte avant de dire bonsoir reçoit son millième appel. Les fonctionnaires de cette administration pas comme les autres ont un riche répertoire connu par cœur et narré, règlement oblige, pas avant l'heure ni après l'heure, à la demande d'un abonné. Par exemple «Il neige» d'Uri Shulevitz, «Bonsoir Lune» de Margaret Wise Brown, «Le train qui passe» de Donald Crews.

Le bureau, en fait un salon aux tonalités noires et blanches, devient support d'écrans en tous genres pour marionnettes d'ombres. Les comédiens, manipulateurs, conteurs et musiciens, jouant la tendre chamaillerie, dégagent une grande et jubilatoire présence.

Techniquement et esthétiquement, tout est parfait, nulle fausse note. Un réel plaisir pour les yeux, un excellent moment de poésie et de détente à vivre en famille.

© Yves Gabriel



THÉÂTRE SOCIÉTAL



Disparus

Cie des Mutants • de 9 à 13 ans • Coup de cœur de la presse

© Yves Gabriel

Avec « Disparus », le spectateur retrouve l'essence - les sens- de l'art théâtral sans les artifices technologiques, porteurs illusoire de créativité renouvelée.

Une mise en voix et en espace par Dirk Opstaele de huit adultes, réhabités par l'enfance, échoués sur une île déserte après le crash de leur avion. Comme pour un peintre, un chef-coq, un designer ou autre créateur digne de ce nom, on reconnaît son style qui en fait un artiste unique en son genre.

Tout part du corps de chaque comédien, exploité sous tous ses angles, intégré ensuite dans un ensemble chorégraphié, chanté, joué, respectant sans cesse l'équilibre d'un plateau dépourvu de décor.

Le public prend également conscience qu'une fois les repères culturels, géographiques, familiaux disparus, l'être humain retombe dans son naturel originel de barbarie sauvage, ses apprentissages gommés par son instinct de survie.

Zazie et Max

Cie 36,37 etc • à partir de 6 ans • Prix de la Province de Liège • Prix Kiwanis

Pour Max tout est clair : il y a les «avec zizi» et les «sans zizi» qui sont moins forts parce qu'il leur manque quelque chose mais ce n'est pas leur faute. Problème : Zazie déroge à la règle, fait exception. Elle grimpe aux arbres, gagne au foot, dessine des mammoth et non des fleurs. Max va mener son enquête, ne plus quitter Zazie afin d'en avoir le cœur net. L'interprétation de Sophie Linsmaux et Coralie Vanderlinden est savoureuse, nous surprenant à tout instant par une trouvaille scénographique originale. Elles sont aussi à l'aise en manipulatrices de marionnettes qu'en actrices. On sourit quand Zazie est aux toilettes, on est ébahi par le camping en bord de mer, on n'en croit pas ses yeux quant aux lunettes qui cotent l'aspect physique des gens ! Même dans notre société occidentale, il est utile de rappeler qu'inscrire son fiston au cours de danse n'est pas ridicule, que la fillette n'a pas toujours envie de jouer à la poupée, que les concours de beauté sont absurdes.



© Yves Gabriel

Pour connaître les programmations dans les écoles et les centres culturels :

La CTEJ (Chambre des théâtres pour l'Enfance et la Jeunesse),
321 Avenue de la Couronne,
à 1050 Bruxelles.
Tél. 02 643 78 80 ou
<http://www.ctej.be/>

Pour d'autres critiques :
www.ruedutheatre.eu

Isabelle Spriet

23

UFAPEC
LES PARENTS ET L'ECOLE - N°70
mars-avril-mai 2011

A vous de jouer !

Voici une sélection de jeux amusants et intelligents pour les petits et les plus grands.

Qwirkle

Iello • A partir de 6 ans, 2 à 4 joueurs.

Quelques secondes suffisent pour apprendre à jouer à Qwirkle !

Le but : associer des tuiles de formes ou de couleurs identiques. Mais si les règles sont simples, la victoire passe par une audace tactique et une stratégie bien élaborée. A vous de jouer !



Crazy Mix

Hazgaard • A partir de 8 ans, 2 à 8 joueurs

Réflexe et rapidité seront vos alliés.

Un jeu d'observation et de rapidité qui vous rendra complètement fou ! Des cartes, des formes et des couleurs pour réveiller vos réflexes ! Le but est de gagner le plus de cartes possibles. Un jeu pour amateur comme pour novice, à emporter partout !



Time's Up! Family

A partir de 8 ans, 4 à 12 joueurs.

Avec Time's Up! Family, amusez-vous à découvrir en famille ou entre copains des objets, des métiers et des animaux. Durant la première manche, décrivez-les sans les nommer. Faites-les ensuite deviner en ne prononçant qu'un seul mot, puis pour finir, mimez-les !

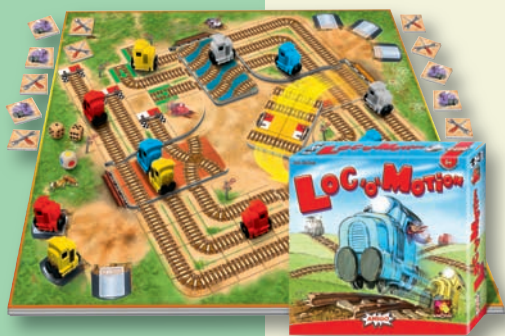


Loc'o'motion

Amigo • A partir de 6 ans, 2 à 4 joueurs

Un jeu familial au train d'enfer !

Ce jeu vous fera vivre des courses de trains hilarantes, riches en suspense ! Attention aux collisions et aux coups fourrés ! Le joueur le plus chanceux et le plus habile qui franchit la ligne d'arrivée avec trois de ses quatre locomotives remporte la partie.



Bataille d'oreillers !

Amigo • A partir de 4 ans, 2 à 4 joueurs

Vive les polochons !

Il n'y a personne à la maison et les peluches en profitent pour faire la fête ! C'est l'occasion rêvée de faire une bataille d'oreillers sur le grand lit ! Le premier à avoir envoyé tous ses oreillers sur le lit remporte la partie et le titre de meilleur lanceur !

